

Renforcement de la ligne électrique très haute tension entre Lille et Arras

Ligne 400 000 Volts
entre les postes d'Avelin et Gavrelle

DÉBAT
public

CAHIER D'ACTEURS

2

Les habitants du hameau de La Becque pour l'enfouissement de la ligne



Haute Tension en Pévèle

Collectif des riverains du Hameau de La Becque

Le Poste électrique d'Avelin est à proximité d'un hameau, le Hameau de La Becque. Nous, les voisins du poste, nous sommes rassemblés en collectifs d'habitants afin de nous exprimer sur notre situation, subissant les nuisances de la ligne électrique concernée par le débats, mais aussi des autres.

Coordonnées

Michel Fermaut
Hameau de La Becque
59710 Avelin
Tél : 03.20.32.91.04

Nous avons participé au débat public du 3 novembre 2011 à propos du projet de reconstruction de la ligne de grand transport d'électricité entre Avelin et Gavrelle.

Les professionnels de RTE concernés nous ont expliqué les lourdes obligations qui étaient les leurs. Pour approvisionner en électricité non seulement notre Communauté Urbaine et ses environs mais aussi être le relais obligé afin d'approvisionner un large territoire bien au-delà de notre région vers le Sud, au-delà des frontières vers le Nord.

Il n'est pas question pour nous de nous exprimer sur le bien fondé d'un tel projet et la nécessité de renforcer les capacités du réseau.

Les propos précis, un peu secs, des professionnels menant le débat du 3 novembre à l'IESEG à Lille ont clairement montré que leur souhait de répondre à leurs propres questions était prépondérant à celui de considérer les soucis des populations touchées et le respect de l'environnement.

Nous n'en serons pas choqués si au cours de l'enquête qui suit, des décisions plus condescendantes au regard des habitants sont prises.

Nous demandons à RTE au moment où il décide de réaliser son projet de tenir compte des inquiétudes légitimes des populations concernées malgré elles par ces travaux.

Une situation qui dure depuis **une soixantaine d'années**

Depuis que le poste de transformation de La Becque a été créé au début des années 1960, vers lequel converge un réseau de lignes à haute et très haute tension que supporte l'implantation dense de nombreux pylônes aux dimensions particulièrement impressionnantes qui constituent une rare brutalité environnementale, les habitants des deux hameaux de la Becque et du Croquet expriment ici le sentiment de malaise, de rejet, provoqué par une telle situation.

Les 12 arrivées dans le poste d'Avelin, simple circuit et double circuit 400.000 volts, enserrant ou surplombent dans un rayon de 2 à 3 km un habitat situé sur les communes d'Avelin-la Becque, Tourmignies, Mons en Pévèle, Seclin-Martinsart. Ainsi, les obligations de R.T.E. devraient-elles être l'occasion d'améliorer une telle situation et non l'aggraver.

Des impacts **significatifs**

Sur la santé...

Ces inquiétudes sont aussi d'ordre de santé publique. Des études scientifiques dans les Pays du Nord et en Amérique du Nord notamment (National Research Council) sont justifiées par une interrogation sur la dangerosité des puissants champs électromagnétiques créés par les lignes à Très Haute Tension. Cette question est tellement importante qu'elle doit être débattue en tant que telle par des spécialistes. Elle ne peut toutefois pas être ignorée car elle est en soi une raison majeure de l'attention que l'on doit porter aux questions de transport de

En chiffres, il y a dans un rayon de 1,5 kilomètre environ autour du poste d'Avelin :

- 78 poteaux à haute et très haute tension (400 000 volts)
- 90 câbles électriques + câbles de prise de terre
- Soit 12 lignes multicâbles entrant dans le poste

C'est cette densité effrayante qui n'est plus acceptable pour aucune population.

l'électricité et non l'ignorer comme par exemple on a longtemps voulu ignorer les effets dévastateurs de l'amiante.

On ne peut ignorer par ailleurs le grésillement incessant par temps humide des câbles sur leurs isolateurs. Ce n'est pas une moindre nuisance. Elle est déjà forte avec les faisceaux doubles actuels (et même simples) ; **que sera t-elle avec les faisceaux quadruples !**

Un réseau de lignes très dense



ACTEURS 2

Des lignes proches des habitations



...et aussi sur l'environnement

Les territoires concernés constituent aujourd'hui une partie de la zone verte périphérique d'une agglomération devenue une Métropole majeure. C'est donc un patrimoine environnemental de deux millions d'habitants qui est ici concerné.

RTE ne peut l'ignorer au moment où il peut choisir soit de pratiquer son amélioration, soit poursuivre sa destruction.

Comment ne pas considérer aussi le préjudice patrimonial immobilier et foncier ? A quel moment cet aspect est-il traité dans la démarche de RTE ? Cette dévalorisation du patrimoine doit être considérée à sa juste valeur, ce qui relativiserait le coût de l'enfouissement des lignes qui, dans ce cas, réduirait ou effacerait l'impact négatif sur le patrimoine qu'entraîne les lignes aériennes et leurs supports.

Ces travaux concernent en l'occurrence des sites ou édifices inscrits ou classés mentionnés dans le dossier du maître d'ouvrage.

RTE a des obligations à ce titre et nous demandons comment elle compte y répondre.

Les terres et paysages du Nord - Pas de Calais souvent outragés par l'industrie - minière, sidérurgique, chimique, etc.- méritent plus que tout autre en France cette reconnaissance. L'énergie montrée sans violence constitue notre paysage et participe à l'esprit de labeur de notre région quand elle sillonne les terres à blé afin d'animer une industrie nourricière.

Quant à la commune d'Avelin qui voit passer sur son territoire le TGV déjà trans-européen, la Départementale 549 qui va conduire son flot continu de véhicules lourds et légers jusqu'à l'autoroute A1 aux 280.000 véhicules jours et qui tangente à Seclin le territoire communal, elle reçoit dans son ciel le trafic aérien à basse altitude des avions qui décollent de Lesquin.

Poste électrique d'Avelin



Des pylônes de 50 mètres ?

RTE nous informe que les nouveaux pylônes mesureraient 50 mètres de hauteur.

En 1978 on a abattu et découpé au chalumeau car il n'était pas récupérable, dans la coulée Ouest un pylône monté à grands frais (520.000 Francs à l'époque...) cinq années auparavant sous prétexte que sa hauteur de quarante mètres d'alors était incompatible avec les contraintes de l'aéroport de Lesquin, tout proche.

Les contraintes qui permettent une hauteur de pylône à 50 mètres comme prévu par le maître d'ouvrage ont-elles changé ?

NOUS DEMANDONS L'ENFOUISSEMENT DES LIGNES

L'enfouissement des lignes, si l'on veut répondre à ce que notre monde exige plus que jamais, c'est-à-dire le respect de l'environnement qui ne supporte plus d'être malmené et livré comme tel en héritage.

C'est l'occasion pour la nouvelle entreprise qu'est encore R.T.E. de valoriser sa démarche, de se faire estimer du public, en sachant prendre en considération ces réalités, en s'appuyant sur des réflexions comme la nôtre et considérer comme révolu le fait de passer, à tout prix, au meilleur prix, sans scrupule à travers paysage et habitat.

D'ailleurs, si la mise en concurrence était possible, il ne ferait pas de doute qu'un autre prestataire obtiendrait la considération de la population s'il proposait, même en répercutant sur le prix de vente de l'énergie, un enfouissement partiel comme celui que nous demandons.

Ainsi, à l'heure où l'on parle trop peu de gaspillage d'énergie, mais d'économies d'énergie, il ne serait pas difficile de trouver des réductions de dépenses - éclairages publics débridés, locaux publics surchauffés, etc... afin de limiter les contraintes de sur-appvisionnement, que l'on nous présente comme indispensables, et faciliter ainsi l'enfouissement de lignes dont la capacité pourrait se réduire. Cette réflexion n'est pas une utopie mais une réalité POSSIBLE.

Quand RTE évoque le surcoût de l'enfouissement mettant en avant ses préoccupations budgétaires, il est regrettable de constater qu'en face de cette préoccupation - au demeurant légitime - ne soient prises en considération véritablement comme le montrent les environs du poste d'Avelin, les nuisances commises à l'endroit de ce que l'on croit être seulement quelques uns. Ce sont ces "quelques uns" qui supportent directement toutes les nuisances afin de satisfaire le plus grand nombre de bénéficiaires. Ainsi le surcoût local peut être réparti largement et facilement pris en charge.

Plus généralement, on sait que la France accuse un retard indéniable, s'agissant de l'enfouissement des lignes qui était il y a quelques années de 2,6 % alors que l'Allemagne en était déjà à 6 % et les Pays Bas ou la Suisse à 12 %. L'Etat Français avait prié en son temps EDF d'atteindre le meilleur niveau européen à 10 ou 15 % par an de mise en souterrain de lignes nouvelles. Notre information à ce jour sur le sujet n'est pas suffisante pour être plus précise et le temps nous a manqué pour la rédaction de cette lettre. **Mais il va de soi que nous ne manquerons pas si cela devient nécessaire, de faire valoir les obligations légales qui sont aujourd'hui celles de RTE.**

Coût de l'enfouissement

Nous voulons obtenir de RTE l'établissement du coût que représente l'enfouissement des lignes : d'abord celui de la ligne existante et son remplacement souterrain jusqu'à l'autoroute A1 s'il s'agit du couloir Ouest, jusqu'à Mons en Pévèle s'il s'agit du couloir Est, par rapport à sa reconstruction telle que prévue, aérienne.

Il s'agit bien entendu d'un devis objectif sérieux, qui n'omettra pas de prendre en compte les coûts comparés d'entretien et de surveillance des lignes aériennes. Alors, pourrions nous estimer l'incidence réelle d'un tel surcoût.

cndp

Commission particulière

du débat public
Lille-Arras THT

2400 Tour Lille europe
11, Parvis de Rotterdam
59777 Euralille - Tél 03 59 09 68 59
contact@debatpublic-lillearrastht.org